

**COMPLEMENT AU  
RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES (R.O.B.)  
POUR 2018**

Conformément à l'article 13 de la Loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022, le Rapport d'Orientations Budgétaires (R.O.B.) pour l'année 2018 est complété ainsi qu'il suit :

- **Concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement :**

Au paragraphe 2-2-1 relatif aux dépenses de fonctionnement, est ajouté le paragraphe suivant :

*Sous contraintes, les montants des dépenses réelles de fonctionnement prévues aux budgets primitifs, devraient connaître une baisse de 0,74% :*

	<b>B.P. 2017</b>	<b>B.P. 2018</b>
<b>Dépenses réelles de fonctionnement (en valeur)</b>	31 958 000 €	31 722 000 €

- **Concernant l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette :**

Au paragraphe 2-3-2 relatif à la structure de la dette du budget consolidé, après la phrase « En 2018 et les années suivantes, l'objectif est de consolider cette reconstitution de l'épargne », il convient d'ajouter :

*Les prévisions d'évolution du besoin annuel de financement - calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette - en l'état actuel sont les suivantes :*

<b>Année</b>	<b>Remboursement de dette</b>	<b>Emprunt</b>	<b>Evolution du besoin de financement</b>
2017	1 373 037,09 €	1 500 000 €	126 962,91 €
2018	1 409 581,19 €	1 300 000 €	-109 581,19 €
2019	1 520 418,58 €	1 300 000 €	-220 418,58 €
2020	1 572 701,75 €	1 300 000 €	-272 701,75 €